



NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11
EN FONCTION : 11
PRESENTS : 8
VOTANTS : 10
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 10

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-trois, le huit décembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 1^{er} décembre 2023

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)
MICHEL Bernard, GONON Florence, VENERA Christophe, PINATEL François, JOUANNEAU Fanny, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc

Etaient excusés : PHILIPPE Francine (pouvoir à JOUANNY Michèle), GIRAUD Roger (pouvoir à MICHEL Bernard)

Était absent : BERARD Guy

PINATEL François a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/53 : Compte-rendu des délégations consenties au Maire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du conseil municipal du 8 juillet 2020,

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Engagement du personnel temporaire (accroissement saisonnier d'activité) :

- VENERA Philippe : prolongation du contrat du 1^{er} au 30 novembre 2023,

Décision du 19 septembre 2023 : acceptation de l'entreprise ALP'GEORISQUES pour la mise à jour de la carte des aléas (risques naturels) à l'amont du village et à l'aval de la route des Aymes. Montant du devis : 1 677,60 € TTC.

Décision du 6 novembre 2023 : acceptation de l'entreprise GAP MATERIEL pour la fourniture de pièces nécessaire à l'entretien du chargeur. Montant du devis : 1 321,88 € TTC.

Décision du 13 novembre 2023 : acceptation de devis de l'entreprise ELECTRICITE TROUILLOUX pour les travaux d'aménagement d'une laverie sous la bibliothèque. Montant du devis : 8 701,80 € TTC.

Décision du 22 novembre 2023 : acceptation de devis de l'entreprise HAUWUY Elisabeth pour la mise à jour de l'accompagnement à la définition du Projet d'Aménagement du Village (PAV). Montant du devis : 1 400,00 € TTC.

Décision du 8 décembre 2023 : acceptation de devis de l'entreprise RHONE ALPES EQUIPEMENT pour la fourniture d'une lame d'usure pour le godet du chargeur. Montant du devis : 882,00 € TTC.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Date de dépôt en Préfecture : 11 DEC. 2023

Date de publication :

11 DEC. 2023

Le Maire,
Bernard MICHEL

